

## L'impact des pôles d'emplois de l'agglomération amiénoise sur son aire métropolitaine

Insee Dossier Hauts-de-France n° 8 – Mars 2017

Ce dossier apporte un éclairage sur la localisation de l'emploi dans l'agglomération et les impacts territoriaux de celle-ci au sein du futur pôle métropolitain du Grand Amiénois.

### Chiffres clés sur l'emploi de l'agglomération amiénoise au 31 décembre 2012



**73%**

des emplois salariés du Pays du Grand Amiénois se concentrent dans l'agglomération



**91 900**

emplois salariés



**13 200**

établissements en activité

Source : Insee, Sirene 2012, Clap 2012.

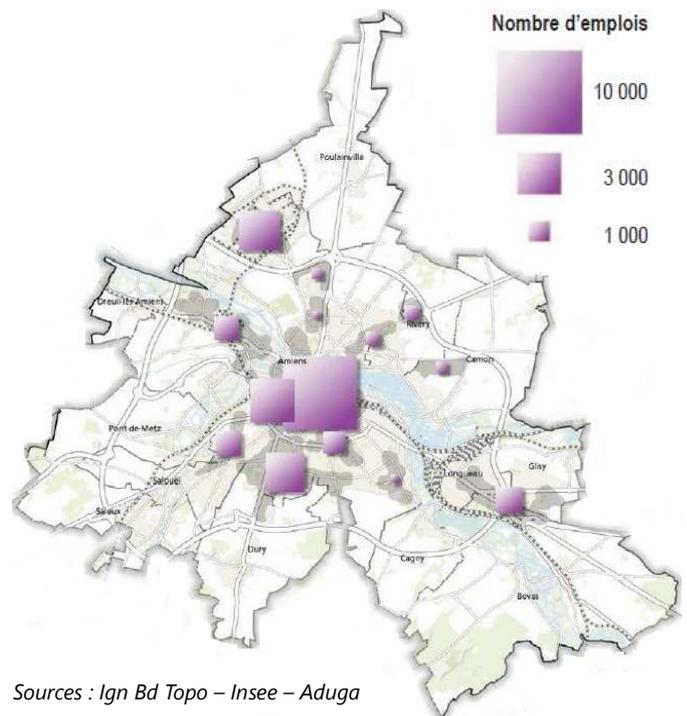
### 26 zones de concentration d'emplois structurent l'agglomération amiénoise

Fin 2012, 85 % des 91 900 emplois de l'agglomération amiénoise se concentrent dans 26 zones. La nature des activités présentes varie selon la localisation de ces zones. Ainsi, le centre ville regroupe l'essentiel de l'administration publique. Dans les faubourgs au sud et à l'ouest, les zones sont plutôt spécialisées dans la santé et l'enseignement. En périphérie, les zones rassemblent les activités industrielles et commerciales. Ces 26 zones ont été agrégées en 14 pôles pour analyser les caractéristiques des actifs et leur lieu de résidence.

### Le centre ville, 1<sup>er</sup> pôle d'emploi de l'agglomération

Avec 28 000 emplois, celui-ci regroupe près d'un tiers des emplois de l'agglomération. L'Espace Industriel Nord (9 200 emplois) et le sud de l'agglomération (8 500 emplois) sont respectivement en deuxième et troisième positions. Les profils des salariés varient selon les pôles compte tenu des spécificités sectorielles de ces derniers.

### Répartition des emplois au sein de l'agglomération d'Amiens au 31 décembre 2012



Sources : Ign Bd Topo – Insee – AduA

### 63 500 actifs vivant dans le Grand Amiénois travaillent dans l'un des grands pôles d'emploi du territoire

L'étude propose une **cartographie originale** des pratiques des actifs des différents territoires vis-à-vis de chaque grand pôle d'activité et permet d'apprécier le degré d'attractivité des pôles d'emplois sur les territoires. Ainsi, par exemple, les 63 500 actifs résidant dans le Grand Amiénois et travaillant dans l'un des 14 pôles ont été regroupés par intercommunalités de résidence. De même, les 15 000 actifs qui résident en dehors du Grand Amiénois ont été regroupés par grand territoires géographique (Île-de-France, départements du Pas-de-Calais et du Nord, ...).

Retrouvez les résultats complets de cette étude sur [insee.fr](http://insee.fr) :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2667173>

Contact presse :

☎ 06 60 51 86 50 - ✉ [communication-hdf@insee.fr](mailto:communication-hdf@insee.fr)